



Ludovic COTIN



Céline COUTURIER



Quentin REY



Sylvain NOEL



Jean-Marie PHILIPPE
1^{er} adjoint



François-Régis GRANDVOINET
maire



Antoine SARMENTIO
2^e adjoint



Alain ABÉRARD



Valérie SEYDEL



Christophe DUHAUT



Olivier BOUVROT

SOMMAIRE

Page 2 : édito du maire

Pages 3, 4 : délibérations importantes

Page 5 : focus : Nicolas POULLY

Pages 6 / 7 : les commissions communales

Page 8 : l'œil en coin

Pages 9 / 10 : floraison

Page 11 : état civil

Page 12 : les brèves

L'INFO DU VILLAGE

Mesdames et Messieurs les Administrés

2020 restera une année noire pour chacun d'entre nous, avec des conséquences parfois tragiques également.

Il faut continuer à rester vigilants et à respecter les mesures sanitaires élémentaires (lavages réguliers des mains, distanciation, port du masque, ...) de façon à prendre le moins de risques possible.

2020 a été marquée aussi par les élections municipales, où vous avez voté massivement pour la liste que je pilotais, élue au 1er tour.
Soyez en remerciés.

N'oubliant pas que la mission d'un Maire est de servir l'intérêt collectif et agir, nous continuons de travailler pour notre village et pour vous tous, sans distinctions.
J'ajouterai qu'en fait, ne vous demandez pas ce que la commune peut faire pour vous mais plutôt ce que vous pouvez lui apporter.

Les manifestations ont été réduites à la plus simple expression compte tenu du contexte. Il en sera de même pour le repas des anciens qui sera annulé.

Je ne peux, au nom de mon conseil et de moi-même, que vous souhaiter une année 2021 meilleure que celle passée.



François Régis **GRANDVOINET**
Maire de Dambenoît lès Colombe

Meilleurs vœux à tous et à toutes



Désignation des élus

Le mandat de Maire de Monsieur François Régis GRANDVOINET a été renouvelé à la majorité absolue.
 Monsieur Jean-Marie PHILIPPE est nommé 1^{er} adjoint à la majorité absolue
 Monsieur Antoine SARMIENTO est nommé 2^e adjoint à la majorité absolue.

Le conseil municipal a adopté les délibérations suivantes :

- Les indemnités versées aux élus ont été réévaluées en fonction des nouveaux barèmes.
- Taux d'imposition par rapport à 2018 :
 - Taxe foncière : taux non voté par le Conseil
 - Taxe foncière (bâti) : 6,49% (inchangée)
 - Taxe foncière (non bâti) : 34,04% (inchangée)

Approbation du compte administratif communal 2019

Compte administratif communal	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice 2019	- 184 688,16	-73 247,90
Recettes de l'exercice 2019	+ 209 839,52	+ 11 722,28
Report de l'exercice 2019	+ 286 395,71	+ 36 508,89
Reste à réaliser dépenses/recettes	0.00	- 5 970,00
Résultat cumulé de l'exercice	+ 311 547,07	- 30 986,73

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Au compte 000F/R «excédents antérieurs reportés» du budget 2019 la somme de 311 547,07€
 Au compte 1068 I/R «déficit antérieur reporté» du budget 2019 la somme de 30 986,73€

Approbation du compte administratif Assainissement

Compte administratif communal	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice 2019	- 37 279,01	-25 712,37
Recettes de l'exercice 2019	+ 34 971,43	+ 28 224,00
Report de l'exercice 2019	+ 41 205,22	+ 11 318,35
Reste à réaliser dépenses/recettes	0.00	- 5 970,00
Résultat cumulé de l'exercice	+ 38 897,64	- 13 829,98

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Au compte 002F/R «excédents antérieurs reportés» du budget 2019 la somme de 38 897,64 €
 Au compte 10 I/R «excédent antérieur reporté» du budget 2019 la somme de 13 829,98 €

VIE COMMUNALE

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DE 2020

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2020 – VOTE DU BUDGET

Le conseil Municipal approuve le budget primitif communal 2020 présenté par le Maire et équilibré comme suit :

Fonctionnement

Dépenses = 462 982,34 €

Recettes = 462 982,34 €

Investissement

Dépenses = 114 066,73 €

Recettes = 114 066,73 €

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2020 – VOTE DU BUDGET

Le conseil Municipal approuve le budget primitif assainissement 2020 présenté par le Maire et équilibré comme suit :

Fonctionnement

Dépenses = 75 797,64 €

Recettes = 75 797,64 €

Investissement

Dépenses = 42 053,98 €

Recettes = 42 053,98 €

Le Maire propose les nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes et du ball trap, qui prendront effet à partir du 01/01/2021,

Lieux	Nombre de jours	Tarifs résidents	Tarifs non résidents
Grande salle et cuisine	1 journée / 1 jour férié	105 €	150 €
Grande salle et cuisine	1 week-end	150 €	210 €
Petite salle et cuisine	1 journée / 1 jour férié	45 €	70 €
Petite salle et cuisine	1 week-end	70 €	120 €
L'ensemble : grande et petite salle, cuisiné	1 journée / 1 jour férié	130 €	180 €
L'ensemble : grande et petite salle, cuisine	1 week-end	190 €	250 €
Ball trap	1 week-end / 1 jour férié	50 €	150 €
Ball trap	1 jour hors férié	25 €	50 €

La redevance « occupation Domaine Public » est portée à 212 €/an.

Une « prime exceptionnelle COVID 2019 » loi 290 de 2020 de 330€ a été attribuée au personnel concerné et versée en juillet 2020.

La « carte jeunes » est reconduite pour les enfants de 11 à 18 ans.

« Présence verte » : les conditions sont reconduites pour la durée du mandat.

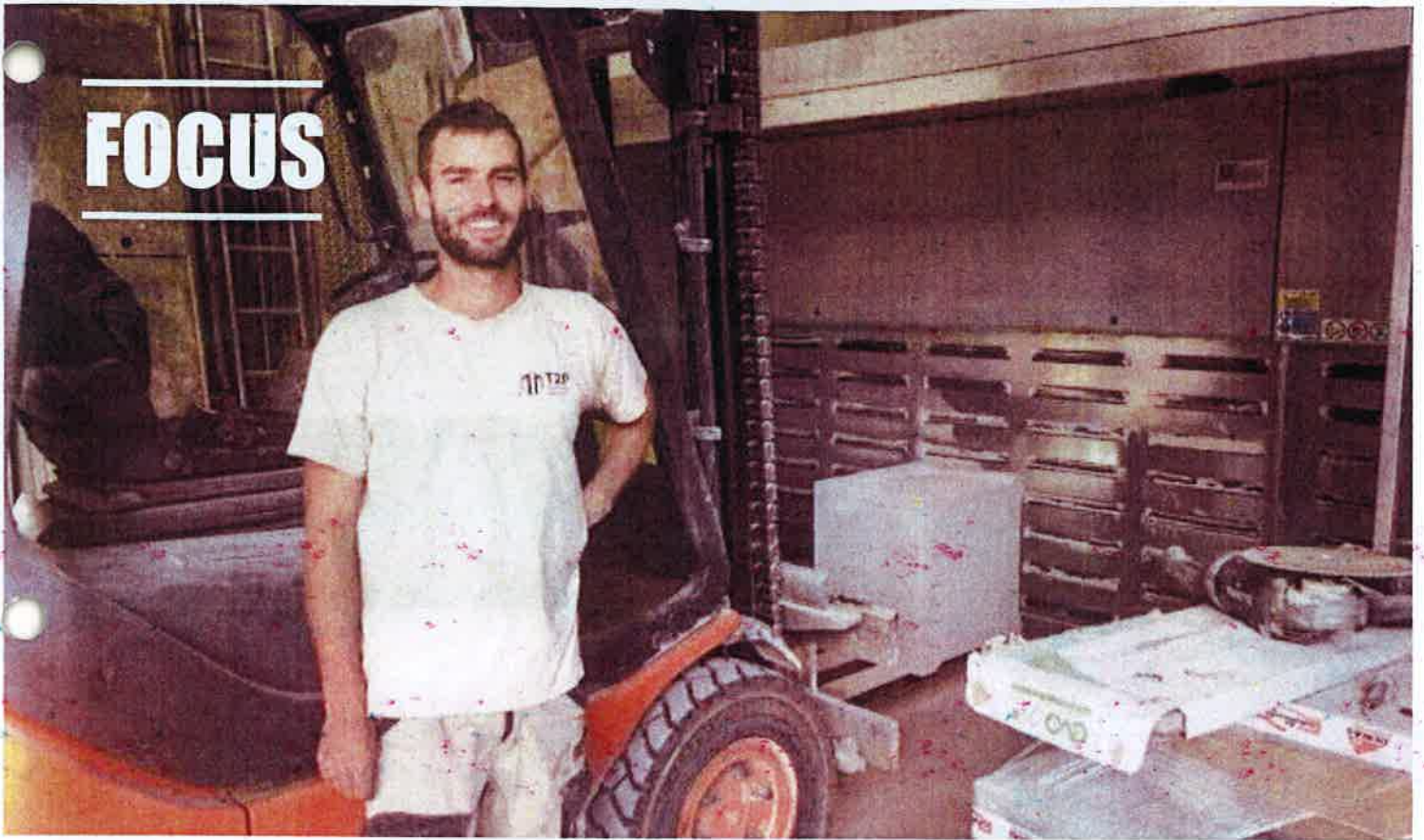
Le « bail de chasse » est renouvelé pour 5 ans dans les mêmes conditions.

Classement en voie communale sur 520 m du « chemin du château d'eau ».

Rôle de « l'affouage » 2020 à 35€ le stère; 315 stères à livrer,

Vente de sapins des parcelles : 24, 25, 26, 39, 41 à SAS Scierie BRESSON de Citers,

FOCUS



Nicolas **POUILLY** : portrait d'un tailleur de pierre médaillé d'or

En cette année 2020, nous avons le plaisir d'accueillir un artisan qui a de l'or dans les mains. En effet, Nicolas et sa famille se sont installés cette année à Dambenoît lès Colombes.

Après avoir rencontré sa future passion en réalisant un « chantier jeunes » à Vouhenans, Nicolas poursuit alors son cursus scolaire en CAP tailleur de pierre au Lycée Camille Claudel à Remiremont.

En 2008, à l'âge de 17 ans il passe le concours du Meilleur Apprenti de France (MAF) où il remporte avec fierté la médaille d'Or. Il continue ensuite ses études et passe son Brevet Professionnel avec Pierre Beaughey (meilleur ouvrier de France en taille de pierre en 1991), ce qui permet à Nicolas pendant deux ans de pouvoir travailler à la fondation « Notre Dame de la cathédrale de Strasbourg », en Normandie pour le grand palais de Paris et pour la cathédrale de Rouen. Puis il décide de partir dans le Lot pour travailler chez un tailleur de pierre et faire de la maçonnerie.

Après quelques temps, la Haute-Saône et sa région lui manquent. C'est alors qu'il décide revenir à

Vouhenans au sein de la maison familiale et travaille pendant deux ans pour différents artisans.

En 2015, il décide alors d'entreprendre et de créer une entreprise individuelle à responsabilité limitée, sous le nom de « T2P ». Son entreprise créée, les premières commandes honorées avec succès, il décide en 2020 de venir s'installer et développer son atelier dans notre commune de Dambenoît les Colombes. Où il investit dans la construction d'un atelier spécialement conçu pour la taille de pierre, avec un mur aspirant pour filtrer la poussière et ne rejeter aucune particule dans la nature.

Nicolas travaille avec du grès des Vosges et du calcaire pour répondre aux demandes et besoins que peuvent lui soumettre des communes, mais aussi des particuliers. Il peut intervenir largement dans son activité en maîtrisant la conception sur mesure ou en rénovation pour la pierre, la maçonnerie traditionnelle (aménagements intérieurs et extérieurs) et le nettoyage cryogénique. Pour exemple, le perron de l'hôtel de la préfecture de Vesoul figure parmi ses chantiers.

N'hésitez pas à le contacter

Nicolas **POUILLY**
06.45.97.91.45

nicolas.pouilly@hotmail.fr
www.t2p-taille-de-pierre.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Séance du 28 mai 2020

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. François Régis

GRANDVOINET.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

Commission budget

- BEY Quentin
- COTIN Ludovic
- NOEL Sylvain
- PHILIPPE Jean-Marie
- SARMIENTO Antoine

Commission salle des fêtes

- BEY Quentin
- COTIN Ludovic
- NOEL Sylvain
- PHILIPPE Jean-Marie
- SARMIENTO Antoine

Commission travaux

- BEY Quentin
- COTIN Ludovic
- DUHAUT Christophe
- PHILIPPE Jean-Marie
- SARMIENTO Antoine

Commission assainissement

- BOUVROT Olivier
- COTIN Ludovic
- DUHAUT Christophe
- PHILIPPE Jean-Marie
- SARMIENTO Antoine

Commission forêt

- BOUVROT Olivier
- COTIN Ludovic
- LOCATELLI Henri
- MATHIEU Pascal
- PHILIPPE Jean-Marie
- SARMIENTO Antoine

Commission appel d'offre

- ABERARD Alain
- BEY Quentin
- BOUVROT Olivier
- COTIN Ludovic
- PHILIPPE Jean-Marie
- SARMIENTO Antoine

Commission info du village

- BEY Quentin
- ABERARD Alain
- NOEL Sylvain
- PHILIPPE Jean-Marie
- BOUREAU Pascal
- MONTAGNON Jean-François

Commission cimetière

- COUTURIER Céline
- DUHAUT Christophe
- SEYDEL-HÉRRIAU Valérie

ÉLECTIONS MUNICIPALES

LES COMMISSIONS EXTERNES

Séance du 28 mai 2020

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. François Régis

GRANDVOINET.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

SIVU du ROMBAU (école)

- NOEL Sylvain
- GRANDVOINET François Régis
- COUTURIER Céline

SIVU du CPI (pompiers)

- SARMIENTO Antoine
- SEYDEL-HERRIAU Valérie
- DUHAUT Christophe

SIED (énergie)

- ABERARD Alain
- SARMIENTO Antoine

DÉFENSE NATIONALE

- ABERARD Alain
- COUTURIER Céline

COFOR (forêts)

- COTIN Ludovic
- PHILIPPE Jean-Marie

Syndicat des BEIGES (eau)

- BEY Quentin
- BOUVROT Olivier

Représentants POPULATION

- LOCATELLI Henri
- MATHIEU Pascal

SICTOM (ordures ménagères et tri)

- COTIN Ludovic
- SARMIENTO Antoine

L'ŒIL EN COIN



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Ah ce sacré covid19 !!

Cep pas - peu dire, mais il aura complètement bousculé notre vie même rurale ;

Et il faudrait être de vin (de DAMBENOIT) pour savoir quand il cessera ses turpitudes ;

En attendant, les précautions sont prises pour endiguer la propagation de ce fléau : outre le masque barrière, vous remarquerez que les distances sociales entre chaque pied sont respectées....comme dans les files d'attente !

Bel exemple de civisme !

A moins que votre serviteur ait confondu ces protections avec de nouvelles méthodes de production viticole en adéquation avec le respect de la nature : ces filets blancs servent-ils alors à produire un délicieux vin blanc ?

Nous verrons bien si l'année prochaine les filets sont rouges....ou gris !

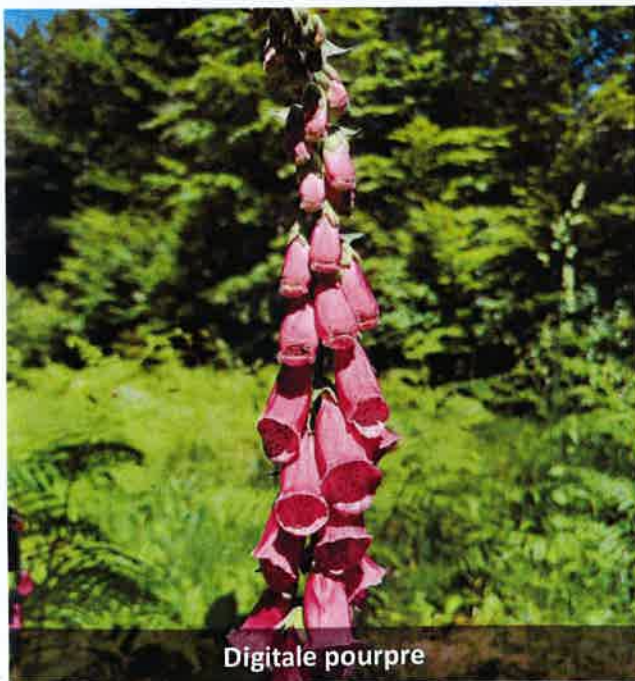
L'œil en Coin

FLORAISON

Le confinement de ce printemps nous a amené à repenser certains moments de notre vie. Comment utiliser cette heure de sortie qui nous était accordée ? Simplement en faisant une marche en forêt.



Sceau de Salomon



Digitale pourpre

1 Sceau de Salomon (*Polygonatum odoratum*) odorant, plante vivace. Fleurs-blanches légèrement parfumées suivies de fruits bleu-noir très toxiques. Les jeunes pousses se mangent cuites à la façon des asperges. Sous-bois et forêts. Elle agit contre les rhumatismes, les panaris, les contusions et les abcès.

2 Ortie jaune ou Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*) est une espèce de plantes herbacées

PETITES FLEURS DES BOIS

La forêt de Dambenoit les Colombe nous offre des parcours bucoliques. Bonne raison pour prendre un bol d'air dans la verdure des chemins calmes et ombragés, qui nous offre de belles perspectives de balades.



Ortie jaune

Outre des paysages variés et vallonnés, avec à certains lieux de superbes vues sur les Vosges toutes proches, on ne peut qu'admirer cette nature.

On peut observer quelques animaux sauvages tels que: chevreuils, cerfs et plus modestement des insectes ou oiseaux souvent invisibles mais qui charment nos oreilles de leurs ramages.

de la famille des Lamiacées, très commune en France. Elle possède de nombreuses vertus médicinales : anti-inflammatoire, dépuratif, purgatif, stimulant intellectuel, traite les maux féminins, œdème cardiaque, varices, ulcères, inflammation et atrophie des reins.

3 Digitale pourpre (*Digitalis purpurea*) : très toxique, elle est utilisée en phytothérapie. Elle renforce et régularise le rythme cardiaque.

FLORAISON

La forêt est un monde mystérieux en apparence qui recèle de nombreux trésors, parmi lesquels des fleurs sauvages. Nous voulons prendre le temps de vous en présenter quelques unes. Dans cet univers ombragé, ces fleurs essaient de se trouver une place, soit dans le sous-bois, soit au bord des chemins et usent de stratégie pour attirer les insectes pollinisateurs.



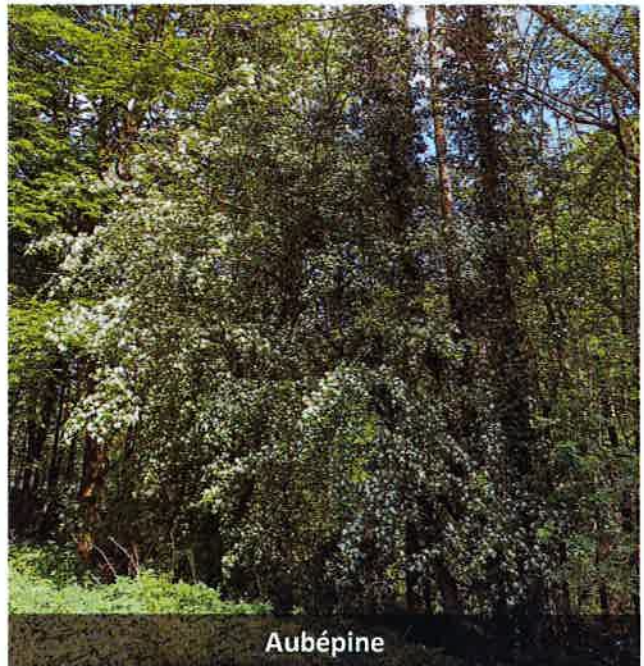
Ail des ours

Chacune de ces plantes discrètes joue un rôle dans l'équilibre de ces grands écosystèmes, véritables poumons indispensables à notre vie. A leur prêter attention on s'aperçoit vite de leur diversité et de leur beauté, qui rivalisent même avec certaines plantes de nos plates bandes.

Ces plantes, pour beaucoup d'entre elles, ont des vertus médicinales et nos herboristes utilisent leurs principes actifs. A aborder avec précaution car certaines sont dangereuses voire mortelles.

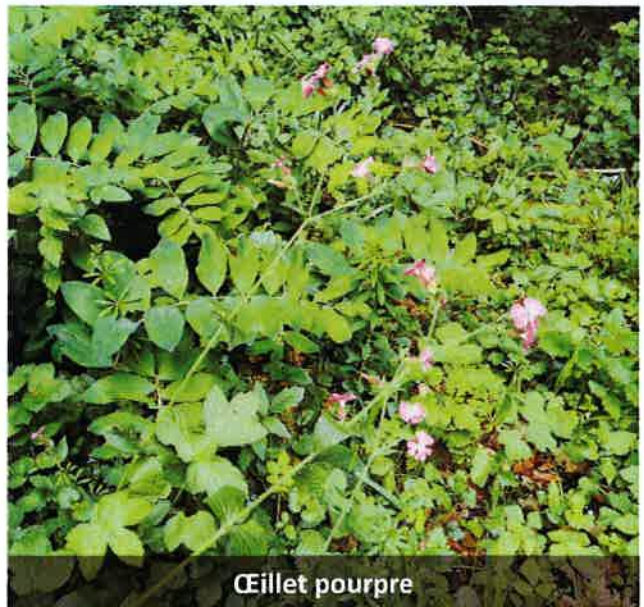
4 Ail des ours utilisé (*Allium ursinum*) - utilisé pour faire baisser la pression sanguine, il est recommandé en cas d'artériosclérose, d'arthrite, de rhumatismes, de problèmes intestinaux, de maux d'estomac et de ballonnements intestinaux.
5 Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*) : utilisée en cas de troubles cardiaques légers,

PETITES FLEURS DES BOIS



Aubépine

Dans ces quelques photos, nous avons pu en identifier quelques unes et laissons à votre sagacité le loisir d'identifier celles qui nous interpellent.



Œillet pourpre

palpitations, tonifiant du cœur, troubles du système nerveux anxiété insomnies et bouffées de chaleur.

6 Oeillet sauvage (*Silène dioïque*) : selon une croyance populaire, cette plante était jadis utilisée pour traiter les morsures de serpent.

Naissance de Marceau

Marceau Nguyen comble de bonheur ses parents Lucy Chavey et Paul Nguyen, qui résident au 9 rue de luxeuil. Marceau est né le 3 octobre à Vesoul.



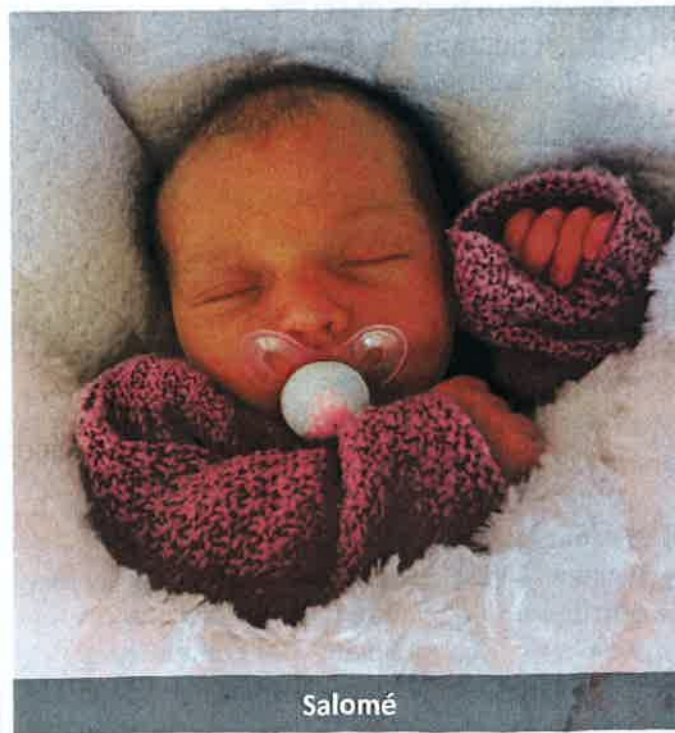
Marceau Nguyen



Françoise et Pascal

Naissance de Salomé

Salomé est née le 28 mars 2020, pour 49 cm et 2,990 kg. Elle fait le bonheur de ses parents, M. et Mme Pouilly.



Salomé

Mariage de Pascal BOUREAU

Ce mariage a été célébré le 11 juillet 2020 à la mairie de LE QUESNOY (59), adorable petite ville fortifiée Vauban, située à proximité de Valenciennes.

La mariée Françoise DEBROUX, d'origine Belge, y réside depuis de nombreuses années ; elle exerce la profession de secrétaire (secteur d'activité TP & Espaces Verts) et fait valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année ;

Elle vient régulièrement à Dambenoit depuis plusieurs années et apprécie beaucoup l'ambiance sympathique de notre village, son accueil et a un coup de foudre (justifié !) pour le Haut des Vignes qu'elle prend grand plaisir à faire visiter à ses enfants et petits-enfants lors de leurs visites.

Cette année notre village n'a connu aucun décès (à l'heure où est rédigée cette édition) mais nous tenons quand même à présenter nos condoléances aux familles de notre village qui ont eu la douleur de perdre un être cher.



LES BRÈVES

Plantations

Jeudi 29 octobre, veille du nouveau confinement, une équipe de sept volontaires dont quatre conseillers municipaux, sous l'égide de Joris, garde forestier, ont procédé au ramassage des glands tombés dans des filets posés préalablement courant septembre. La récolte a été exceptionnelle car, dans la journée, deux remorques ont été remplies à ras bord, représentant 918 kg de glands. Ceux-ci ont été répandus dans des layons précédemment tracés par l'ONF.

Il s'agit d'une expérience que tente la commune pour savoir si c'est mieux que d'effectuer l'achat de semis.

Covid-19 : distribution de masques

A l'issue du Conseil Municipal du 21 novembre 2020, il a été décidé de faire la distribution gratuite d'une boîte de 50 masques aux 42 élèves de la commune, allant du CP jusqu'au lycée.

Cette distribution a été réalisée par l'équipe Municipale. Les masques ont été achetés à la pharmacie locale de CITERS.

Repas des anciens

Il n'aura pas lieu pour cause de crise sanitaire mais la distribution des colis, contenant des produits qui proviennent exclusivement de commerçants de notre village, se fera en respectant les gestes barrières.

Noel des enfants

Organisé habituellement par l'association "LES POILEYS", il n'a pas eu lieu cette année.

Carte jeune

Elles ont été distribuées le 9 septembre à 18 jeunes. Tous les enfants de 11 à 18 ans y ont droit, sur simple inscription en mairie.

Calendriers des sapeurs pompiers des 5 villages

Pour cause de COVID, la traditionnelle distribution des calendriers a pris du retard. Si elle a lieu, elle se fera dans le respect des règles sanitaires.

Déchets dans notre forêt (Le haut des vignes)

Certaines personnes se servent de la forêt pour y déverser leurs déchets verts et d'autres prennent le Haut des vignes pour une décharge.

Il faut rappeler qu'il existe des déchèteries gratuites à Saint-Sauveur et à Lure. Ces infractions sont sanctionnées par une peine d'amende pouvant aller jusqu'à 1,500€.

Dégradations du matériel de notre bucheron

Après avoir eu une roue de son véhicule personnel dévissée, notre bucheron a constaté les ficelles de ballots (stères) coupées et d'autres méfaits sur son tracteur, l'empêchant de travailler dans de bonnes conditions. Que de méchanceté !!!!!

REMERCIEMENTS

Après plusieurs années de collaboration dans la rédaction de notre petit journal, nous tenons à remercier très chaleureusement **MARIE-CHRISTINE** pour son dévouement, son travail, son écoute et ses idées. Nous lui souhaitons toute la réussite qu'elle mérite dans sa vie professionnelle et familiale.